

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2025-12/55C

Objet : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE MONTESCOT POUR LA RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU PLUVIAL RUE DES TERRES VERTS.

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 décembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	31
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	28		Abstention :	0

Présents :

Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Pierre ROSSIGNOL, Suzanne SICARD, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant
donné procuration :

Pascale GUICHARD donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU
Nathalie PINEAU donne pouvoir à Dominique ANDRAULT

Absents excusés :

Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Marie-Claude PADROS, Manon SABARDEIL, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance

Thierry LOPEZ

Date de convocation :

26 novembre 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5214-16-V ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Montescot en date du 1^{er} décembre 2025 ;

Considérant que la commune de Montescot a pour projet la réfection du réseau d'eau pluvial rue des Terres Verts, dont le montant est de 34 727,65 € ;

Considérant que la commune de Montescot sollicite la Communauté de communes pour l'obtention d'un fonds de concours à hauteur de 17 363,27 € ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

Réfection du réseau d'eau pluvial rue des Terres Verts	34 727,55 €
Fonds de concours de la Communauté de communes Sud Roussillon	17 363,27 €
Autofinancement communal	17 363,77€
Total	34 727,55 €

EN CONSÉQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **DÉCIDE** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Montescot en vue de participer au financement de réfection du réseau d'eau pluvial rue des Terres Verts, à hauteur de 17 363,27 € ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à cette demande.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

